



### La CNSS met en place la Direction des Affaires Juridiques et Assurances (DAJA)

**L**e Directeur Général, Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang, a procédé le 23 mars 2011 au lancement des activités de ce nouveau département qui va désormais s'occuper des domaines juridique et assurance de l'entreprise. La mise en place de la DAJA est une recommandation du Conseil d'Administration qui a jugé nécessaire pour notre Institution de disposer d'un département type. En attendant de pourvoir le poste de Directeur, la DAJA est sous la supervision de M. Thuriaf Manioni Mouécocou et de Mme Théodora Aléka Laban, respectivement Conseiller et Consultant Juridique du Directeur Général. Elle a pour mission d'assurer la préservation de la sécurité ju-

juridique. Avec un effectif d'une vingtaine



Le DG procédant au lancement des activités de la DAJA, sous...

d'agents, la DAJA se décline en deux (2) divisions : la Division Contentieux et Assistance Juridique et la Division Etudes et Conseil/Gestion Contractuelle/Assurance. La première compte trois (3) services notamment le Service Recouvrement Forcé, le Service Fournisseurs et Tiers, et le Service Contentieux Social. La seconde Division est également structurée en trois (3) services qui sont le Service Etudes et Conseil, le Service Gestion Contractuelle et le Service Assurance.

Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part les agents de cette Direction, on a pu noter la présence de MM. Arsène Lessy Mouckandja (SG), Eric Epié (DRH), Marius Ndoumbi Mouango (AC),

Mme Imelda Eyamba (DQO), Madame le Directeur Général a exhorté au travail le personnel affecté audit département et a rappelé aux uns et aux autres que la CNSS a adopté les bonnes pratiques et la bonne gouvernance. «**Il importe à cet effet, pour les agents, de montrer leurs performances, de travailler dans la sérénité et la parfaite collaboration**» a-t-elle ajouté.

Avant de se retirer, Mme le Directeur Général a visité les travaux de réfection des futurs bureaux de ce nouveau département, sis au 10<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Batavéa. Elle a profité également de cette occasion pour constater les conditions d'installation de la DRH et du Service Communication.

Dans notre prochain numéro, nous présenterons l'équipe de la DAJA.



Le DG visitant les futurs locaux de la DAJA. Ici, suivant les explications de Mme Théodora Aléka (Consultant).



... le regard des agents de ce département.

prise d'assurance, le recouvrement forcé, la gestion du contentieux et l'assistance

#### Jeu concours : les valeurs de la CNSS

### Ils ont tous gagnés

**L**e 24 mars 2011 dans la salle Jean Dendé à Glass, la Direction Générale a présidé la cérémonie de proclamation et de remise des prix du jeu concours sur les valeurs lancé le 24 janvier 2011. Ouvert à tous les agents à l'exception des membres du jury (DG, DGA, SG), les participants se devaient de choisir une valeur sur les 10 et rédiger un paragraphe conformément au règlement prédéfini.

Eu égard au nombre de participants (50), le jury a estimé nécessaire de leur donner plus de chances en multipliant les lots. Les résultats



Les gagnants du premier prix recevant leurs lots des mains de Mme le DG.

proclamés ont donc permis à 10 agents de gagner chacun le 1<sup>er</sup> prix d'une valeur de 100 000 F Cfa et à 7 autres d'obtenir le 2<sup>nd</sup> équivalant à 75 000 F Cfa. Le 3<sup>ème</sup> prix d'un montant de 50 000 F Cfa reviendra à 5 agents, pendant que tous les autres se verront attribuer de nombreux lots, notamment des montres, des albums collector du cinquantenaire du Gabon, des parapluies, des objets décoratifs, etc.

L'objectif visé en lançant ce jeu concours, tel que le rappelait Madame le Directeur Général «**était d'amener les agents à s'imprégner et à s'approprier ces valeurs pour les vivre et les faire vivre...**», lesquelles valeurs caractérisent aujourd'hui la CNSS, orientée vers un management de qualité. Sachant compter sur une plus grande implication, rendez-vous a été pris à une prochaine édition.



Les gagnants pour la postérité autour du DG et du DGA.